

Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Les Méchins tenue à la salle municipale, le lundi 20 janvier 2014 à 19h26, à laquelle étaient présents :

Monsieur Alain Dugas, maire  
Monsieur Rosaire Gauthier, conseiller au siège # 1.  
Monsieur Clément Marceau, conseiller au siège # 2  
Monsieur Gaston Bouchard, conseiller au siège # 3  
Monsieur Marcel Guillemette, conseiller au siège # 4  
Monsieur André Isabel, conseiller au siège # 5  
Monsieur Benoît Frenette, conseiller au siège # 6

Madame Lyne Fortin Directrice générale et secrétaire-trésorière, était aussi présente.

Formant quorum sous la présidence de M. Alain Dugas maire, la séance débute.

---

**2014-26 RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION.**

Attendu que tous les membres du conseil municipal sont présents;

En conséquence, il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal renonce à l'avis de convocation.

**2014-27 ENGAGEMENT DE M. DOMINIC ST-PIERRE COMME TECHNICIEN EN GESTION DES EAUX.**

Il est proposé par M. Clément Marceau, appuyé par M. André Isabel et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Les Méchins engage pour une période de probation de trois mois, M. Dominic St-Pierre comme technicien en gestion des eaux. Les tâches consistent à la gestion de l'usine d'eau potable et à la gestion des eaux usées. Un contrat sera signé avec M. St-Pierre et déterminant les conditions de travail.

Que Mme Lyne Fortin directrice-générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer le contrat au nom de la municipalité de Les Méchins.

**2014-28 ADOPTION DU BORDEREAU 2014-0011 « COMPTES À PAYER ».**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer et déposés sous le bordereau 2014-0011 soient approuvés au montant de 18 976,78 \$, plus facture de Produits Sanitaires Uniques : 651,96 \$, moins facture de Samphi : 269,04\$, pour un montant total de \$ 19 359,70. et ce, tels que déposés.

Que la directrice générale est autorisée à effectuer les transferts budgétaires si nécessaire.

**2014-29 REMBOURSEMENT SOLDE RÈGLEMENT D'EMPRUNT NO. 371 ET D'UNE PARTIE DU RÈGLEMENT NO. 290 (307-314).**

Il est proposé par M. Gaston Bouchard, appuyé par M. Clément Marceau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Les Méchins rembourse à même son surplus accumulé, le solde du règlement d'emprunt no. 371 au montant de 17 163 plus intérêts et une partie du règlement no. 290 (307-314) au montant de \$ 25 200,00 qui devait être refinancé en 2013.

**2014-30**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

Il est 19h54 , et il est proposé par M. André Isabel, appuyé par M. Marcel Guillemette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

---

Alain Dugas, maire

---

Lyne Fortin g.m.a. Directrice générale et  
secrétaire-trésorière